

Conseil général de Seine-et-Marne  
Direction de l'eau et de l'environnement  
Sous direction de l'eau  
Service de l'eau potable et des actions préventives - SEPAP  
145 Quai Voltaire  
77190 Dammarie-les-Lys  
Tél 01 64 14 76 21  
Fax 01 64 14 76 65  
Courriel : sde@cg77.fr

Composition du dossier  
de demande de subvention pour  
travaux  
de récupération des eaux  
pluviales  
dans les bâtiments publics

. Toitures inaccessibles

## REMARQUES PRELIMINAIRES

### Le dossier doit être porté par un maître d'ouvrage public

- Commune
- Syndicat
- Communauté de communes ou d'agglomération

### La nature des travaux

Seuls sont concernés les travaux visant la récupération des eaux pluviales issues des toitures inaccessibles des bâtiments publics, conformément à la réglementation sur les eaux pluviales du 21 août 2008.

### Le Département se réserve le droit

- D'autoriser par dérogation et au cas par cas, le maître d'ouvrage à réaliser les travaux dans l'urgence avant l'attribution de la subvention. Cette dérogation ne constitue pas un engagement sur son attribution mais permet le maintien des droits.
- De refuser les demandes systématiques de dérogation.

### Taux de subventions des partenaires

#### 1. Subvention du Département

- Montant des travaux non plafonné HT : 20 %

#### 2. Région Île-de-France

- Montant des travaux non plafonné HT : 25 %

#### 3. Agence de l'Eau (10ème programme)

- Montant des travaux plafonné HT : 60 %

## LE DOSSIER

### A. Pièces administratives pour la demande de subvention au Conseil général

#### 1. Demande signée du représentant du maître d'ouvrage indiquant

- L'objet du projet
- Son coût prévisionnel global
- La demande de la subvention
- Si nécessaire, une demande de dérogation pour les études ou travaux

#### 2. Délibération du maître d'ouvrage approuvant le projet

- Adoption des travaux envisagés et leurs montants
- Adoption du plan prévisionnel de financement indiquant la participation sollicitée auprès des différents partenaires (AESN, Région, Département)
- Sollicitation des aides du Département sous forme de subvention
- Désignation et montant des prestations du maître d'œuvre et/ou de l'entreprise retenue

#### 3. Note administrative complémentaire

- Calendrier prévisionnel d'exécution de l'ensemble des travaux : dates de mise en chantier et d'achèvement des travaux
- Pièces du marché telles que l'acte d'engagement et le détail estimatif de l'entreprise retenue

### B. Pièces techniques pour la demande de subvention au Conseil général

#### 1. Présentation des opérations de travaux

##### Présentation de l'opération de travaux

- Type de bâtiment concerné

##### Justification du projet

- Utilisation future de l'eau pluviale
  - . Espaces verts, voirie, WC...

#### 2. Note technique

- Surface de toiture concernée
- Volume espéré sur l'année et économie d'eau prévue
- Justification du volume de la cuve de stockage
- Description précise de l'installation
  - . Filtration
  - . Pompage

#### 3. Note financière

##### Devis estimatif détaillé des travaux en incluant tous les frais connexes

- . Frais de publicité
- . Études préalables
- . Frais des essais de réception

#### 4. Pièces complémentaires

##### Les plans

- De la ville avec localisation des travaux concernés
- De masse et en coupe de l'installation